



CHARTRE INTERNAT

Nom	Prénom	Classe	Dortoir	Chambre

L'internat est un service annexe, non obligatoire, proposé aux élèves et aux étudiants. Son fonctionnement est régi par les articles 7.2.1 ,7.2.2 et 7.5 du Règlement Intérieur du lycée A. Kela. L'élève/étudiant(e) s'engage à les respecter sous peine de se voir appliquer les punitions/sanctions qui y figurent.

Cette chartre est un rappel des principaux points :

HORAIRES :

16H00 : OUVERTURE DU FOYER/ PLATEAU SPORTIF POUR LES ELEVES QUI ONT ETUDE

17H00 : OUVERTURE DES DORTOIRS / QUARTIER LIBRE – TEMPS DE LA DOUCHE
15mn de temps devant le lycée pour les élèves qui fument

18H00 : FERMETURE DES DORTOIRS. LES ELEVES DESCENDENT AU SELF.

18H55 : MONTEE AUX DORTOIRS

19H00–21H00 : ETUDE OBLIGATOIRE (dortoir, MASCOP, INDEX NORD)
Pas de déplacements sans autorisations

21H00–22H00 : ETUDE ou REPOS en chambres, retour d'INDEX NORD pour 21H40 (fermeture des dortoirs)
Pas de déplacement sans autorisations

22H00 : EXTINCTION DES LUMIERES. Les portes des chambres doivent restées ouvertes

05H45 : REVEIL

06H00 : PETIT-DEJEUNER AU SELF

06H15 : FERMETURE DU DORTOIR (plus d'accès pour les élèves jusqu'à 17h00)

Ouverture du portail du lycée à 07h00 pour les élèves qui fument

07H15 : DEBUT DES COURS

Des aménagements peuvent être envisagés pour divers ateliers ou projets, après concertations et accords de la direction de l'établissement.

Il n'est pas autorisé :

D'écouter de la musique sans casque dans l'internat

D'écouter de la musique pendant l'heure d'étude (même avec un casque)

D'amener des baffles (Bose, JBL,...), boom box et autres instruments de musique à l'internat

D'amener des ballons (Le FSE les fournira)

De regarder des films dans le dortoir

De consommer de la nourriture, boissons, tabac, cigarette électronique, etc. dans les dortoirs

Les tenues vestimentaires inadéquates ou tendancieuses, les violences verbales et physiques, les dégradations de toutes sortes, la possession d'objets tranchants ou dangereux, les conduites irrespectueuses envers les camarades et le personnel ne sont pas tolérées.

Signature de l'élève/étudiant(e) :

Signature du représentant légal: